

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS464

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 19

A la première phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« le montant »,

les mots :

« les montants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel